CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58490** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1981

Raison sociale : CONSTRUCTIONS TEDOLDI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/05/2011
Capital : 250 000

10 RUE DES PESIERES
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 320926355
Siret : 320 926 355 00027
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4305378-001
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 504443A1244000/001 604577/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 504443A1244000/001 604577/16
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/07/2026

Téléphone : 03 84 60 14 95 **Fax :**
Portable : 0676656514
Responsabilité légale :
TEDOLDI HUGO PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.constructions-tedoldi.com
E-mail : contact@constructions-tedoldi.com

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 188 820 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	29	25/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.